



L'évaluation se développe et s'affirme de plus en plus comme un instrument essentiel du pilotage de l'action publique, quelle qu'en soit la forme. En effet, à côté d'autres activités comme l'audit, le contrôle ou le management opérationnel, l'évaluation est un outil de connaissance, d'analyse et d'appréciation de l'action publique, qu'il s'agisse de politiques, de programmes ou de dispositifs. Elle contribue fortement à sa qualité et à son efficacité sur plusieurs plans :

- L'action publique est de plus en plus complexe, marquée par un enchevêtrement de programmes et dispositifs, mettant en mouvement une pluralité croissante d'acteurs de toute nature. L'évaluation permet de décrypter cette complexité pour la rendre lisible et apporter une aide à la décision ;
- Le contexte de tensions budgétaires pèse sur les processus de décisions et d'actions. Si des économies et des choix dans l'attribution des ressources sont nécessaires, l'évaluation contribue à en apprécier les impacts, voulus ou non voulus, souhaitables ou non souhaitables, à rendre pertinentes et efficaces les décisions prises dans ces domaines ;
- La demande citoyenne, ses exigences à la fois en termes de qualité de service rendu, d'efficacité de la dépense publique, de transparence et de volonté de voir les décideurs rendre des comptes sur leurs actions amènent à les associer aux évaluations mises en œuvre sous des formes diverses. En cela, l'évaluation contribue à enrichir la démocratie.

La réforme constitutionnelle de 2008 a conforté et amplifié le déploiement d'évaluations à l'initiative de l'Etat, d'Agences ou de collectivités locales. Inscrite au titre des missions du Parlement, elle est de nature à renforcer à la fois la qualité et la pertinence de la production législative comme le contrôle de l'exécutif.

La Société Française de l'Évaluation (SFE) est une association créée en 1999 qui se donne pour objectif de promouvoir la culture de l'évaluation, d'être un cadre d'échanges et de débats sur ses finalités, ses utilités, ses méthodes. Pour cela, elle accueille toute institution et toute personne intéressée à un titre ou à un autre par l'évaluation. Ainsi, elle regroupe particulièrement des administrations d'Etat, des collectivités locales, des Agences, des universitaires, des fonctionnaires, des associations et des consultants-évaluateurs. Parallèlement, nous développons des partenariats, formalisés dans des conventions, avec de grandes institutions comme la Cour des comptes, le Conseil Economique, Social et Environnemental, le Secrétariat Général à la Modernisation de l'Etat, l'Assemblée des Départements de France, etc.

La SFE est essentiellement constituée de bénévoles qui la font vivre. Ses travaux sont présentés dans des Journées Nationales d'Etudes thématiques, des Journées Françaises de l'Évaluation organisées tous les deux ans (les prochaines auront lieu en novembre 2017 en région parisienne) et des publications disponibles sur son site.

Nous saisissons l'échéance présidentielle pour vous faire part de notre attachement à la poursuite et au développement de travaux d'évaluation dans un esprit d'ouverture et totalement non-partisan.

Nous souhaiterions connaître vos réflexions et positions sur ce dossier afin de les diffuser largement à notre réseau d'adhérents et de sympathisants.

Nous nous tenons à votre disposition pour vous rencontrer, vous ou votre équipe, afin d'approfondir ces questions avec vous.

Restant à votre disposition,

Sincèrement vôtre

Pierre Savignat,

Président